



Achat de vehicule d occasion

Par **BESSIN**, le **16/05/2009** à **21:42**

Bonjour, mon fils viens d acheté une voiture d occasion d un montant de 13200€ au bout d une semaine celle ci tombe en panne cout des reparations 150€et une fuite au injecteur,qu on na pas vu a l achat du vehicule,qui a du etre réparé,cout 260€ sachant que le vendeur ne nous a pas fait de garantie, il y a t il un recours pour nous faire rembourser c est frais ,lors de l achat le vendeur nous a dit qu on pouvait partir tranquille peut t on faire quelque chose;merci de pouvoir nous conseillé cordialement